



SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS 100 % CEA



SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

MAISON d'ARRET d'EPINAL

Le : 27 avril 2026

Mépriser Épinal : une faute syndicale grave

Lors de la CAP de titularisation de la 220e promotion, des propos auraient été tenus par un représentant syndical régional Force Ouvrière, évoquant des pratiques professionnelles jugées insuffisantes.

Si ces propos étaient confirmés, ils constitueraient une faute grave et une dérive inacceptable.

Un représentant syndical se doit de défendre les agents, de porter leur parole et de respecter leur engagement. Des propos de cette nature, s'ils étaient avérés, seraient en totale contradiction avec ces principes.

Il convient également de rappeler que cette organisation syndicale est représentée à la maison d'arrêt d'Épinal. De tels propos, s'ils étaient confirmés, concerneraient donc aussi leurs propres collègues et adhérents.

Un mandat syndical implique responsabilité, exemplarité et respect. Les agents accordent leur confiance à leurs représentants pour défendre leurs droits, non pour les remettre en cause.

À Épinal, la réalité du terrain est connue :

- ▶ Sous-effectif chronique
- ▶ Recours massif aux heures supplémentaires pour assurer la continuité du service
- ▶ Repos hebdomadaires régulièrement impactés
- ▶ Conditions de travail difficiles, avec notamment des matelas au sol et service dégradé

Et malgré cela, les agents tiennent :

- ▶ Fatigués, sous pression permanente, mais toujours présents
- ▶ Fatigués mais engagés
- ▶ Fatigués... et pourtant ils assurent leurs missions

Dans ce contexte, remettre en cause leurs compétences, si cela était confirmé, reviendrait à ignorer la réalité du terrain et l'engagement quotidien des personnels.

Le SPS CEA d'Épinal demande :

- ▶ Des explications claires sur les propos rapportés
- ▶ Une clarification sans ambiguïté
- ▶ Le cas échéant, des excuses à l'ensemble des agents concernés

Le syndicalisme ne peut être un espace de division ou de remise en cause des agents.

Il doit rester un engagement au service des personnels : **défendre, soutenir, protéger.**

Les agents d'Épinal assurent leurs missions dans des conditions difficiles et font preuve d'un engagement constant.

Le SPS CEA restera pleinement mobilisé pour défendre leur professionnalisme et leurs conditions de travail.



Le bureau local